

LES HONORAIRES SONT CHARGES ACQUEREURS

Inscrit au registre des mandats au numéro : 4233
En application depuis le 15/09/2020

HONORAIRES TRANSACTION TTC (Minimum de 3 000 € / Arrondi à la centaine supérieure)

-	80 000,00 €	10.0 %
81 000,00 €	120 000,00 €	7.0 %
121 000,00 €	150 000,00 €	6.5 %
151 000,00 €	200 000,00 €	6.0 %
201 000,00 €	300 000,00 €	5.5 %
301 000,00 €	600 000,00 €	5.0 %
601 000,00 €	-	4.0%

LES POURCENTAGES D'HONORAIRES INDIQUES SONT NON CUMULATIFS

TARIFS LOCATIONS

Locations annuelles

État des lieux, visites et rédaction de bail : 8€ + 3€ soit 11 € du m² payable par le locataire et le propriétaire.

Locations saisonnières

30 % TTC du montant net de la location + 50€ de frais de dossier par engagement de location à la charge du locataire.

BAREME PROFESSIONNEL

Transactions

- Fonds de commerces
 - Murs et locaux commerciaux, terrains commerciaux et industriels
 - Parts Sociales et Actions
 - Cession d'Entreprise
 - Locations et cessions de baux avec Pas de Porte ou Droit au Bail
- Prix net vendeur compris entre 0 & 63 000 €
= 5 000 €**
- Prix net vendeur supérieur à 63 000 €
= 8 % H.T du prix de cession**

Locations

**2 mois de loyer avec un min. de 1 000 € H.T
(Bail Précaire : 3 mois de loyer H.T avec un minimum de 1 500 € H.T)
Rédaction du bail = 500 € H.T**

En cas de délégation de mandat, les honoraires sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

Notre médiateur SNPI est MEDYCIS : www.medycis.fr ou 73 boulevard de Clichy 75 009 PARIS

(Tout consommateur a le droit de recourir **gratuitement** à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'oppose à un professionnel)